

GERALD DARMANIN MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

OLIVIER DUSSOPT SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 31 octobre 2018 N°453

Comité de suivi du prélèvement à la source Compte-rendu de la réunion #5 du mardi 30 octobre

Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics a mis en place avec Olivier Dussopt un Comité de suivi hebdomadaire réunissant les responsables d'administrations chargés de la mise en place du Prélèvement à la source : la Direction générale des finances publiques, le GIP-MDS, la Direction de la Sécurité sociale et l'Acoss. L'objectif est de cocher les points d'étapes, mais aussi de soulever les dernières difficultés à résoudre.

Les actualités de la semaine :

- Préfiguration du prélèvement à la source sur les bulletins de salaires : elle a bien démarré en octobre comme prévu pour les employeurs publics et privés. La Direction générale des Finances publiques a lancé une enquête qualitative sur la mise en place de la préfiguration, en partenariat avec l'Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines (ANDRH). Cette enquête a pour objectif de faire remonter les expériences terrain et le degré d'appropriation de la réforme.
- A l'approche de l'échéance du 1er janvier, la DGFiP poursuit sa démarche de fiabilisation auprès des contribuables pour lesquels certains éléments d'état civil sont incomplets et qui pourraient empêcher l'envoi de leur taux personnalisé aux collecteurs (cf compte rendu comité #3)

Le(s) chiffre(s) de la semaine :

- Préfiguration du prélèvement à la source sur les bulletins de salaires dans la Fonction publique d'Etat : 2,5 millions de bulletins de salaires du mois d'octobre mentionnent le taux et le montant du prélèvement à la source à titre informatif.
- Sur le volet des employeurs publics : près de 40 000 déclarations PASRAU ont été déposées à date, ce qui correspond à 65% des usagers concernés.
- Nombre d'appels au numéro spécial PAS cette semaine : 18 554 avec un taux de décroché de 99%.

Le point de vigilance de la semaine :

Certaines professions libérales, comme les avocats ou les médecins, ont fait état d'un déficit d'information sur la réforme. Le Ministre Gérald Darmanin a demandé à ce que des actions supplémentaires soient mises en place spécifiquement auprès d'eux dans les prochaines semaines, en dehors de celles déjà engagées auprès des experts comptables qui agissent souvent en délégation pour leur compte et qui sont leur lien avec l'administration fiscale.

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN: 01 53 18 45 06 - presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr









Toute l'actualité du ministère sur les réseaux sociaux

